

Solidarité!

Numéro 3 - Printemps 2017

Sud Collectivité Territoriales **Sud** Cultures **Sud** Éducation **Solidaires** Industrie
ASSO Solidaires Finances Publiques **Sud** PTT **SNJ** **Sud** Santé-Sociaux

L'édito

Construire la riposte sociale, parce que c'est notre PROJEEEEETTTT

Alors qu'un tiers des inscrites se sont abstenues ou ont voté blanc ou nul, nouvelle illustration de la « crise politique », Emmanuel Macron a été élu président de la république avec une large avance devant la candidate du FN. La défaite du Front National est une bonne nouvelle mais le niveau atteint par celui-ci et la banalisation de ses idées montrent que ce n'est pas la fin du risque nationaliste, raciste, sexiste et autoritaire. Le vote frontiste trouve ses racines dans des années de politiques de régressions sociales et libérales et dans la banalisation de la parole xénophobe, voire raciste chez de nombreux autres responsables politiques y compris à la tête de l'Etat.

Ces mêmes politiques économiques et antisociales sont aujourd'hui incarnées par le président élu, son parti et ses soutiens. Mais elles sont loin d'être majoritaires dans le pays.

Le nouveau président a, durant la campagne, défini les contours d'un projet qui accentuera les politiques libérales menées par les différents gouvernements depuis des années. Il a d'ores et déjà annoncé la mise en place de mesures régressives qui devraient empirer la situation de millions de travailleurs/ses et qui bénéficieront avant tout aux plus riches ou aux patrons des entreprises : remise en cause du système de protection sociale et de son financement, diminution de l'impôt sur les sociétés, suppression de l'ISF sur les revenus du capital, assouplissement des 35 heures, démantèlement du Code du Travail, poursuite de la casse et de la privatisation des services publics, affaiblissement de la Fonction publique. Par ces annonces et par sa volonté de gouverner par ordonnances, il montre le peu de cas qu'il fait des syndicats, et prépare une politique autoritaire autant que libérale.

Dès les heures qui ont suivi la proclamation des résultats, des manifestations ont montré qu'il n'y avait

pas d'état de grâce à accorder au nouveau président ! Nous condamnons les violences policières qui ont eu lieu dans plusieurs villes lors de ces manifestations... comme nous condamnons les interdictions de manifester qui avaient été signifiées à plusieurs de nos militantes !

Nous n'attendons rien de positif de ce nouveau président et des orientations qu'il compte mettre en place et qui dessinent un projet de société encore plus inégalitaire, avec toujours plus de pauvres, de chômeurs/euses, de précaires, et des conditions de travail dégradées. Nous devons donc préparer un nouvel affrontement plus large, plus déterminé et plus massif encore que ce que nous avons réalisé lors de la mobilisation contre la loi travail. Pour cela, l'unité syndicale est indispensable. C'est le sens de la proposition que nous avons faite dès vendredi dernier à l'ensemble des organisations syndicales d'une rencontre rapide dans les prochains jours.

Il faut construire une riposte sociale dans nos entreprises, nos services, nos quartiers, nos villes et dans la rue.



Souffrance au travail, suicides, dépressions et arrêts de travail

La direction de la Poste répond : « circulez, il n'y a rien à voir ! »

Malgré la récente médiatisation du malaise social à la Poste, confirmée par un rapport d'experts envoyé à son directeur Monsieur Wahl, celle-ci continue de nier l'évidence. Ce sont les incessantes réorganisations imposées tous les deux ans, dans tous les services, à tous les étages, la course effrénée à la productivité et au chiffre d'affaires, pourtant en progression constante et sa stratégie de fermetures de bureaux de Poste, de centres de tri, qui sont les principales causes de cette souffrance sociale.

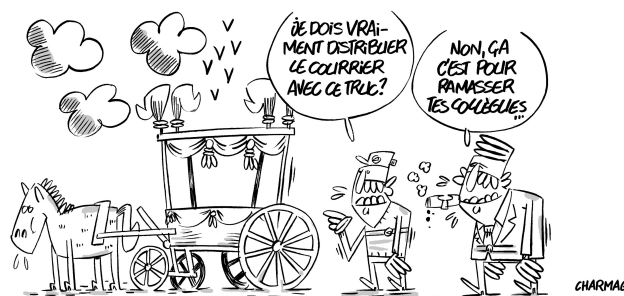
Insupportable! Que dans tel bureau, il ait fallu attendre l'intervention d'un représentant SUD au CHSCT auprès d'un encadrant têtu et borné pour faire hospitaliser une factrice. Celle-ci se plaignait, depuis des heures, de malaises importants que le centre hospitalier diagnostiquera plus tard en AVC. Paralysée aujourd'hui du bras gauche, l'issue de cet entêtement aurait pu lui être fatale.

Insupportable! Ce facteur retrouvé pendu à un croc de boucher parce qu'il ne se reconnaissait plus dans son métier et qu'à chaque réorganisation, sa tournée, bien que déjà très chargée, se retrouvait à chaque fois rallongée.

Insupportable! Cet autre facteur au bout du rouleau, victime de plusieurs reclassements et changements de site qui dans un accès de colère fonça avec le véhicule de la Poste délibérément sur son collègue qui décédera des suites de ses blessures !

Des victimes et familles de victimes parmi tant d'autres plus ou moins touchées (une vingtaine de suicides et tentatives de suicides sur 3 ans, 46 jours d'arrêt de travail par agent et pas ans alors que la moyenne nationale est de 16 jours, 7000 emplois supprimés en

SOUFFRANCE AU TRAVAIL
À LA POSTE



moyenne par ans) et ce n'est pas les différents accords signés ces dernières années et encore moins le dernier à la distribution qui changeront les choses !

A la souffrance au travail, la Poste répond par des accords trompes l'œil, vide de sens, de contenu et de mesures pragmatiques. Ils véhiculent seulement une bonne conscience qui ne remet aucunement en cause la Politique de réduction budgétaire pratiquée au détriment des conditions de travail de son personnel à l'instar de bien d'autres administrations comme la Santé, l'éducation ou les collectivités territoriales.

Que demande-t-on au facteur, d'aujourd'hui?

De relever des compteurs EDF, de prendre des photos pour les assurances ou autres, de prospecter pour des sociétés immobilières, de faire passer le code de la route, de présenter des catalogues de distribution, de vendre des produits de la Poste ou même de veiller sur vos parents, etc. Si on poussait le bouchon de l'absurde, un peu plus loin, (les idées ne manquent pas chez nos dirigeants!), pourquoi pas, pour les plus courageux « Récolter les deniers du culte dans nos églises auprès des fidèles récalcitrants ? » Sommes-nous bêtes ! Puisque cela a déjà été envisagé dans le Val de Marne ! Et après toutes ces nouvelles prestations, alors seulement, et accessoirement, notre facteur pourra distribuer du courrier ! Les directeurs d'établissement n'hésitent pas aujourd'hui à laisser des tournées à dé-

couvert (non distribuées le jour même et peut être le lendemain) ou faire de la distribution graduelle pour satisfaire cette évolution commerciale.

Et les facteurs-trices dans tout cela?

Certain-e-s s'en sortent, d'autres se résignent et pour les autres notamment les plus anciens, embauchés dans une mission de service publique avec des usagers et à qui l'on parle maintenant de prestations, zones de marché, de clients ou de vaches à lait, pour les esprits les plus sinistres, c'est sauve qui peut !

Alors vous qui lisez ceci, si vous voyez un facteur ou une factrice passer ou dirons nous plutôt, courir près de chez vous, priez pour que, vous soyez assez dignes d'intérêt pour qu'il s'arrête. Sinon faites lui un petit clin d'œil de compassion comme à tous ceux dont la mission est de service publique au service de la collectivité. Dites vous bien, que seuls les décideurs en tout genre, sont responsables, en leur imposant la qualité empêchée ou pour être plus simples, en les empêchant de bien faire leurs métiers !

A SUD PTT, nous nous attachons à leur défense. Cela fait des années que nous dénonçons ce malaise social, des années que nous ne signons pas ces pseudos accords, ces différents pare-feu, que nous proposons des solutions, rejetées et des années que la réalité du terrain, nous donne raison !

Mise en place d'appels à projets dans la protection de l'enfance **350 à 400 salarié-e-s sur le carreau?!**

Les salarié-e-s du secteur privé et public sont fortement mobilisé-e-s dans le Maine-et-Loire pour s'opposer à la décision irresponsable du Conseil Départemental de mettre en concurrence les établissements de la protection de l'enfance par le recours à des appels à projets qui ne sont que des appels d'offres déguisés.

C'est un choix clair d'aller vers des associations qui ont une assise financière suffisante pour brader les prix et par conséquent recruter à moindre coût, avec une baisse vraisemblable de la qualification des professionnel-le-s et en dehors des conventions collectives nationales.

Les conséquences vont être désastreuses pour un bon nombre de salarié-e-s du secteur. Les associations en place et présentes de longue date sur le secteur vont fermer ou au minimum se voir amputées d'une grosse partie de leurs attributions

avec une destruction d'emploi sans précédent.

Aujourd'hui, suite aux résultats des appels à projets, 350 à 400 emplois sont menacés et la qualité comme l'éthique du travail social sont remises en cause.

La mobilisations des professionnel-le-s du secteur est sans précédent, passant de 700 à plus de 900 manifestant-e-s nt dans les rues d'Angers pour dire leur refus de ces appels à projets. Et c'est pas fini!

Une Assemblée Générale des salarié-e-s du secteur, organisée par l'intersyndicale départementale CFDT-CGT-FO-SUD a décidé à l'unanimité de poursuivre et d'amplifier la mobilisation en appelant l'ensemble des secteurs touchés, directement et indirectement, à rejoindre le mouvement avec pour seul mot d'ordre :

**RETRAIT DES APPELS A PROJETS
DANS LA PROTECTION
DE L'ENFANCE**

Nous savons aujourd'hui que le Maine-et-Loire fait office de laboratoire en la matière et que les autres départements regardent avec attention ce qui se passe chez nous.

La bagarre menée en Maine-et-Loire doit donc s'étendre à l'ensemble du territoire français et nous appelons tous les salariés de l'action sociale et médico-sociale et des secteurs professionnels partenaires à se mobiliser pour s'opposer aux politiques de destruction d'un travail social de qualité.

L'intersyndicale appelle à une mobilisation massive de toutes et tous les salarié-e-s au niveau régional et national pour s'opposer aux politiques d'austérité destructrices de leurs secteurs professionnels.

SUD Santé Sociaux 49

Manifestation nationale à Angers le 12 juin!!!



Les salarié.e.s d'associations peuvent aussi défendre leurs droits !

En quelques décennies, le secteur associatif, qui était fondé sur un engagement bénévole, est devenu un milieu professionnel aux salarié.e.s nombreux.ses et qualifié.e.s.

En France, on estime à 1,8 million le nombre de personnes qu'il emploie dans le domaine de la santé, du social, l'international, la culture, l'éducation populaire, le sport, l'environnement etc. Le salariat associatif est très atomisé. Les salarié.e.s se trouvent souvent seul.e.s dans de très petites structures : plus de 80 % des associations employeuses emploient moins de 10 salarié.e.s.

La professionnalisation du secteur ouvre un questionnement autour du statut des salarié.e.s et de ses limites face à des employeurs.ses bénévoles. Ces derniers n'assument pas toujours leurs responsabilités et confondent souvent leur disponibilité en tant que militant avec l'engagement des salarié.e.s. Cette situation aboutit à des dérives dans l'application du droit du travail. Le/la salarié.e, qui partage et porte souvent l'objet social de la structure qui l'emploie, fait difficilement valoir ses droits et peut se retrouver en situation de souffrance au travail.

Les associations employeuses sont trop souvent dépourvues de représentation du personnel ou de présence syndicale. Par ailleurs, près de 30% des salarié.e.s associatifs ne sont pas couverts par une convention collective (contre 8% dans le secteur privé marchand). Cet isolement contribue à faire oublier aux employeurs.ses, voire à nous salarié.e.s, que les associations



employeuses sont régies par le Code du Travail !

Par ailleurs, les plans d'austérité actuels frappent de plein fouet l'emploi dans les associations. A chaque restriction budgétaire, notre secteur est touché par des "plans sociaux invisibles". Et il est depuis une vingtaine d'années un laboratoire de contrats précaires. C'est par exemple le développement du service civique qui brouille la limite entre travail et engagement, et ne relève pas du code du travail.

Action des salarié.e.s associatifs (ASSO) est un syndicat ouvert aux salarié.es des associations hors secteur sanitaire et social (déjà couvert par Sud Santé Sociaux). Il offre une possibilité d'engagement syndical à un nombre important de salarié.e.s de secteurs très divers avec une implantation syndicale très faible voire inexistante (solidarité internationale, éducation populaire, développement rurale, économie solidaire, animation sportive, etc.). Elle mène des réflexions

et des actions sur les spécificités de ces secteurs : la multiplication des contrats et des situations précaires dans le secteur associatif, isolement dans des structures sans instances représentatives du personnel, injonction au travail bénévole (heures sup gratuites « militantes »), dirigeant.e.s bénévoles ignorant du droit du travail, etc.

En Maine et Loire, ASSO est à l'origine en partenariat avec la CGT 49 de la création du collectif des salariés associatifs (Colsa 49). Il mène des réflexions et des échanges les droits et les conditions de travail dans les associations. Il se réunit tous les 2ème mercredi du mois et organise une soirée publique le jeudi 22 juin à 18h30 à la Bourse du travail autour de la convention collective de l'animation.

ASSO 49

www.syndicat-asso.fr
49.colsa@gmail.com

Dans l'Macron, y a rien de bon !

Si on a échappé au pas de l'oie et si l'odeur est bien différente, ça ne sent pas pour autant la rose. Pour ceux qui n'avaient pas mis le nez dedans, voilà le menu prévu par le nouveau chef.

1- Tout sur le «lire-écrire-compter»

L'école primaire sera pour l'essentiel réduite à la fonction d'apprendre à « lire-écrire-compter » (les « fondamentaux »). Traduction: disparition des projets de classe et réduction des matières dites « secondaires ».

2- Individualisation à tout va

Les logiques «individualistes» seront encore renforcées, au détriment de l'enseignement adapté et de la réduction générale des effectifs par classe. De nouveaux pas dans la destruction du collège unique sont déjà annoncés.

3- Évaluationnisme tentaculaire

Des évaluations nationales auront lieu tous les ans jusqu'à la 3e... évaluations numérisées et intégrées au LSU, participant à une sorte de « casier scolaire »(retour du livret ouvrier ?...)

4- Professionnalisation pour le patronat

L'enseignement professionnel sous statut scolaire est plus que jamais menacé, avec notamment le transfert de la gestion de l'enseignement professionnel aux régions. Ce qui est programmé c'est le développement à tout va de l'apprentissage – un formatage au service du patronat local...

5- «Autonomie et contractualisation»

Il s'agit bien d'accélérer le processus de territorialisation, d'autonomisation des établissements et de contractualisa-

tion: liberté d'organiser «sans contrainte» le temps scolaire (sur 4 jours, 4,5, etc.) , 20% de la dotation des lycées et collèges à la discrétion des établissements sans règle nationale, recrutement local des enseignants...-e-s...

aux "services civiques" – une main d'œuvre sous-payée, sans statut durable et sans contrat de travail, multiplication des supports et applications numériques obligatoires (économies et cadeaux aux start ups).



8- Effets d'annonces sur les REP/REP+ (éducation prioritaire)

Autre fausse bonne nouvelle, la baisse annoncée des effectifs par classe en CP et CE1 des REP/REP+ se fera à 85% par des redéploiements de postes, au détriment sans doute du dispositif « Plus de maîtres que de classes » Conséquences probables : effectifs alourdis dans les écoles non-REP mais parfois en grande difficulté, et...réduction du nombre d'écoles et établissements en REP !

L'école qui vient sera toujours davantage une école du tri social : en accroissant l'autonomie et la mise en concurrence, en produisant une école réduite au « lire-écrire-compter » pour les pauvres et en multipliant les processus de sélection sociale,

l'école d'Emmanuel Macron poursuit l'adaptation de l'école aux besoins du capitalisme néolibéral.

PS : Dans le programme Macron, il y a aussi beaucoup d'inconnues : quid de la prise en compte des gamin-e-s handicapé-e-s et du statut des accompagnant-e-s ? Maintien du gel des salaires pour tout le monde ? Quelle part des 120 000 postes qu'il veut supprimer dans la fonction publique ?, etc.

6- Attaques sur le bac et le droit à l'université

Le bac ne comporterait plus que 4 épreuves terminales : plus d'anonymat au cours des examens, versions plus ou moins « locales » des épreuves, leur ôtant leur valeur nationale.

L'introduction de pré-requis pour entrer à la fac, sous couvert de lutter contre l'échec, qui permettra aux universités « autonomes » de trier et refuser certains étudiants.

7- Ubérisation et numérisation

Le processus d'ubérisation n'épargnera pas l'école et ses personnels : appel

Chez Bodet

Où est passé le dialogue social ?

Lors des élections professionnelles de décembre 2016, Solidaires Industrie 49 a obtenu une représentativité au sein de l'entreprise Bodet SA, basée à Trémentines (49). Moins d'un mois après cette élection, le responsable des ressources humaines a quitté l'entreprise.

Depuis les relations avec la direction n'ont cessé de se dégrader. A maintes reprises la direction a perturbé le fonctionnement de notre section syndicale, allant jusqu'à donner des consignes sur la forme du logo du syndicat!

Les membres du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) ont eu beaucoup de mal à faire valoir leur droit à la formation. La direction voulant imposer son organisme de formation, il aura fallu plusieurs échanges de courrier, copie à l'inspection du tra-

vail, pour obtenir gain de cause. La direction se permet même de convoquer le comité d'entreprise, sans ordre du jour, sans procès-verbal. Les membres du comité d'entreprise avaient juste reçu une invitation par messagerie électronique sans aucune information sur le sujet de la réunion. Lorsque les élus Solidaires Industrie 49 ont voulu faire une déclaration pour dénoncer ces pratiques, le président du comité d'entreprise leur a interdit la parole. Une fois de plus l'inspection du travail a dû intervenir.

Où en est le dialogue social, si les discussions entre direction et représentants du personnel ne vont que dans un sens ?

Comment défendre nos camarades, si nos voix ne sont ni entendues, ni prises au sérieux ?

Quel marche de manœuvre

avons-nous dans une négociation, si même nos acquis ne sont pas respectés ?

Jusqu'où cela ira-t-il avec la volonté de notre gouvernement d'intensifier la loi travail, et la casse du code du travail ?

Solidaires Industrie 49

Séction Bodet SA



Le syndicat est un outil pour se défendre !
Contactez les syndicats de l'Union Syndicale Solidaires de votre secteur !

Pour aller plus loin:

La Petite boîte à outil, site de Solidaires dédié aux conditions de travail:

www.la-petite-boite-a-outils.org

Les Utopiques, revue de réflexion de l'Union Syndicale Solidaires. Elle est disponible en version papier au local de Solidaires et à la librairie Les Nuits Bleues (21 rue maillé à Angers).

www.lesutopiques.org

Union
syndicale
Solidaires 49

14 place IMBACH - 49100 ANGERS

solidaires.49@wanadoo.fr

www.solidaires49.org

02-41-43-19-07